

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2177

8 septembre 2008

SOMMAIRE

Addwis s.à r.l.	104484	Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104471
Adviser II Funds	104453	Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104470
Amana I	104495	Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104470
Azelis Holding S.A.	104492	Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104470
Barclays Investment Funds (Luxembourg)	104451	Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104470
Barclays Luxembourg Portfolios (Euro&Dollar) Sicav	104452	Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104470
Barclays Luxembourg Portfolios (Sterling) Sicav	104451	Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104470
Bauer S.à r.l.	104494	Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104457
Belavista Holding S.à r.l.	104489	Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104471
Bio-Tech International S.A.	104455	Criolux S.à r.l.	104494
Boucherie Charcuterie Kappler Steve S.à r.l.	104494	Cycle Operation S.A.	104474
Capita Selecta S.A.	104482	Dega S.A.	104487
Carolus International S.A.	104493	D.J. Advisory Services s.à r.l.	104488
Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104458	EasyETF	104473
Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104465	Electricité Stefan Sipos S.à r.l.	104495
Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104466	EPI Oakwood GP 5 S.à r.l.	104482
Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104466	EPI Oakwood LP 1 S.à r.l.	104483
Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104466	eurEau Sources Investments S.A.	104466
Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104465	eurEau Sources S.A.	104472
Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104469	Filtlux S.A.	104484
Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104471	Fortinvestlux S.A.	104482
Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104467	Gilbert Heuertz Entreprise de Peinture et de Décors Sàrl	104495
Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104471	Glacier Re Holdings S.à r.l.	104485
Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104471	Golden 8 Media Group SA	104493
Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104471	Hagal Capital S.A.	104486
Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein	104471	Huntington European Properties S.à r.l.	104492
		Ignis et Glaciers S.à r.l.	104478
		Immobilière Feidt & Thill S.A.	104485
		Invesco Funds	104454
		Jacob Frères s.à r.l.	104496
		Jacob & Weis S.à r.l.	104496

KBC Frequent Click	104452	Quinlan Private Atrium Client Holdings	
K-Dow Petrochemicals Americas Holding		S.à r.l.	104491
S.à r.l.	104483	Quinlan Private CE Commercial Client	
K-Dow Petrochemicals Europe Holding S.à		Holdings #2 Sàrl	104491
r.l.	104482	Quinlan Private Residential II Client Hol-	
K-Dow Petrochemicals Global Holding S.à		dings S.à r.l.	104491
r.l.	104481	Quinlan Private Senator Client Holdings	
Kreizheck S.à r.l.	104473	S.à r.l.	104493
La Lanterne	104496	Quinlan Private Ukmerges Client Holdings	
Little Bridge S.A.	104484	S.à r.l.	104490
LL IDDF I Holding Company S.à.r.l.	104489	Quinlan Private Ukmerges Holdings S.à r.l.	
LL IDDF II Holding Company Sàrl	104489	104492
LL IDDF V Holding Company, S.à r.l. ...	104490	Real Estate Opportunity Holding S.à r.l.	
LL IDDF VI Holding Company, S.à r.l. ..	104490	104486
Longueville S.A.	104485	Reckitt Benckiser N.V. Luxembourg	
Luxalloys S.A.	104486	Branch	104488
Luxembourg Trading Finance S.à r.l. ...	104487	Riverside Studio	104484
Macquarie Infrastructure (Toll Route) S.A.		Salhouse Holding S. à r. l.	104487
.....	104493	Schenker Luxembourg GmbH	104483
MG Transports S.A.	104492	SF (Lux) Sicav 3	104455
Ocean Stream Holdings S.A.	104488	Sistema Tessile S.A.	104456
Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à		Skype Luxembourg Holdings S.à.r.l.	104495
r.l.	104462	St Helen's Place Investments Luxembourg	
Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à		S.à r.l.	104494
r.l.	104458	Sweet World S.A.	104483
Outlet Mall Sub Group Holding No. 6 S.à		Top Meter Holding Corporation S.A. ...	104491
r.l.	104457	UBS Manager Solutions	104456
Outlet Mall Sub Group Holding No. 6 S.à		Viva Gestions Hôtelières S.A.	104483
r.l.	104458	Waters Luxembourg S.à r.l.	104479

Barclays Investment Funds (Luxembourg), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 31.439.

Notice is hereby given of an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of the shareholders of the Company (the "EGM") to be held at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg, Luxembourg on 26 September 2008 at 12.00 noon Central European Time ("CET") with the following agenda:

Agenda:

Resolution 1:

To amend articles 4, 10, 11, 13 and 26 of the articles of incorporation of the Company; and

Resolution 2:

To appoint Mr Olav Noack as a director of the Company in replacement of Mr Ian Hale until the date of the annual general meeting of shareholders to be held in 2008.

The shareholders are advised that for Resolution 1, a quorum of 50% of the shares in issue in the Company is required to validly deliberate on the Resolution and that the Resolution will be passed if 75% or more of the shares present or represented at the EGM and voting, vote in favour.

If the EGM is not quorate, it will be reconvened on 31 October 2008. No quorum will be required at such reconvened EGM and the resolution will be passed if 75% or more of the shares present or represented at the EGM and voting, vote in favour.

Upon passing of the Resolution, amendments to the articles of incorporation of the Company will be effective immediately in order that the next annual general meeting of the Company will be held on 18 December 2008, instead of 28 November 2008.

No quorum will be required for Resolution 2 of the agenda of the EGM and the resolution will be passed if a simple majority of the shares present or represented at the EGM and voting, vote in favour. For the avoidance of doubt, Resolution 2 will be voted on at the first EGM even if it is not quorate to vote on Resolution 1.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at the EGM by proxy. The proxy will remain in force if the meeting, for whatever reason, is postponed and for the reconvened EGM (if any).

The Form of Proxy will be available from the registered office of the Company.

By order of The Board of Directors.

8 September 2008

Référence de publication: 2008109366/6149/33.

Barclays Luxembourg Portfolios (Sterling) Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 120.390.

Notice is hereby given of an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders of the company (the "EGM") to be held at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg, Luxembourg on 26 September 2008 at 11.00 am Central European Time ("CET") with the following agenda:

Agenda:

Resolution 1:

To amend articles 4, 10, 11, 13 and 26 of the articles of incorporation of the Company; and

Resolution 2:

To appoint Mr Olav Noack as a director of the Company in replacement of Mr Ian Hale until the date of the annual general meeting of shareholders to be held in 2008.

The shareholders are advised that for Resolution 1, a quorum of 50% of the shares in issue in the Company is required to validly deliberate on the Resolution and that the Resolution will be passed if two-thirds or more of the shares present or represented at the EGM and voting, vote in favour.

If the EGM is not quorate, it will be reconvened on 31 October 2008. No quorum will be required at such reconvened EGM and the resolution will be passed if two-thirds or more of the shares present or represented at the EGM and voting, vote in favour.

Upon passing of the Resolution, amendments to the articles of incorporation of the Company will be effective immediately in order that the next annual general meeting of the Company will be held on 18 December 2008, instead of 1 December 2008.

No quorum will be required for Resolution 2 of the agenda of the EGM and the resolution will be passed if a simple majority of the shares present or represented at the EGM and voting, vote in favour. For the avoidance of doubt, Resolution 2 will be voted on at the first EGM even if it is not quorate to vote on Resolution 1.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at the EGM by proxy. The proxy will remain in force if the meeting, for whatever reason, is postponed and for the reconvened EGM (if any).

The Form of Proxy will be available from the registered office of the Company.

Other changes to the Company:

With effect from the same time as change in articles of incorporation of the Company, the Company will also change the time by which subscription, redemption and switching instructions should be received by, from 15.30 CET to 14.30 CET.

By order of The Board of Directors.

8 September 2008

Référence de publication: 2008109367/6149/37.

KBC Frequent Click, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 70.167.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à la

SECONDE ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de KBC FREQUENT CLICK qui aura lieu le 8 octobre 2008 à 11.30 heures au siège social de la société avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et de l'affectation des résultats
3. Décharge aux administrateurs
4. Décharge aux dirigeants de la société de gestion
5. Nominations statutaires
6. Divers

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Des procurations sont disponibles au siège de la Sicav.

Chaque actionnaire qui souhaite être présent ou se faire représenter à cette Assemblée doit déposer ses actions au plus tard le 6 octobre 2008 aux guichets de KBL European Private Bankers S.A., 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008111943/755/22.

Barclays Luxembourg Portfolios (Euro&Dollar) Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 120.391.

Notice is hereby given of an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders of the company (the "EGM") to be held at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg, Luxembourg on 26 September 2008 at 11.30 am Central European Time ("CET") with the following agenda:

Agenda:

Resolution 1:

To amend articles 4, 10, 11, 13 and 26 of the articles of incorporation of the Company; and

Resolution 2:

To appoint Mr Olav Noack as a director of the Company in replacement of Mr Ian Hale until the date of the annual general meeting of shareholders to be held in 2008.

The shareholders are advised that for Resolution 1, a quorum of 50% of the shares in issue in the Company is required to validly deliberate on the Resolution and that the Resolution will be passed if two-thirds or more of the shares present or represented at the EGM and voting, vote in favour.

If the EGM is not quorate, it will be reconvened on 31 October 2008. No quorum will be required at such reconvened EGM and the resolution will be passed if two-thirds or more of the shares present or represented at the EGM and voting, vote in favour.

Upon passing of the Resolution, amendments to the articles of incorporation of the Company will be effective immediately in order that the next annual general meeting of the Company will be held on 18 December 2008, instead of 1 December 2008.

No quorum will be required for Resolution 2 of the agenda of the EGM and the resolution will be passed if a simple majority of the shares present or represented at the EGM and voting, vote in favour. For the avoidance of doubt, Resolution 2 will be voted on at the first EGM even if it is not quorate to vote on Resolution 1.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at the EGM by proxy. The proxy will remain in force if the meeting, for whatever reason, is postponed and for the reconvened EGM (if any).

The Form of Proxy will be available from the registered office of the Company.

Other changes to the Company:

With effect from the same time as change in articles of incorporation of the Company, the Company will also change the time by which subscription, redemption and switching instructions should be received by, from 15.30 CET to 14.30 CET.

By order of The Board of Directors.

8 September 2008

Référence de publication: 2008109368/6149/37.

Adviser II Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 116.177.

Der Verwaltungsrat lädt hiermit die Aktionäre des Teilfonds ADVISER II FUNDS - Driver & Bengsch Corporate Bond zu einer

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der ADVISER II FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable, ein, die am 26. September 2008 um 11.00 Uhr in L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall abgehalten wird.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Beschluss

Die Fusion des Teilfonds ADVISER II FUNDS - Driver & Bengsch Corporate Bond (ISIN: LU0254059941; zu übertragender Teilfonds) mit dem DRIVER & BENGSCHE (LUX) - BOND MARKET (ISIN: LU0331380914; aufnehmender Teilfonds).

Der Verwaltungsrat gibt den Aktionären nachfolgende Informationen zur Kenntnis:

- Ziel ist die verwaltungsmäßige Zusammenführung der Produktpalette des Wertpapierhandelshauses Driver & Bengsch AG und die damit einhergehenden Synergieeffekte.
- Die Axxion S.A. wird beauftragt, sämtliche Aufgaben, die in Zusammenhang mit der Einberufung der Durchführung sowie der Nachbereitung der Generalversammlung stehen, abzuwickeln. Ebenfalls soll die Generalversammlung von einem Mitglied des Verwaltungsrates oder einem Mitarbeiter der Axxion S.A. eröffnet werden.
- Die Banque de Luxembourg (nachfolgend "BDL" genannt) sowie deren technischer Dienstleister European Fund Administration (nachfolgend "EFA" genannt) wird hiermit mit der administrativen und technischen Durchführung der Fusion betraut.
- Die Änderungen der Funktionsträgerschaft sowie der Gebührenstruktur ist in nachfolgender Tabelle erläutert:

ADVISER II FUNDS - Driver & Bengsch Corporate Bond	>>	DRIVER & BENGSCHE (LUX) - BOND MARKET
Investmentmanager:		Investmentmanager:
Wertpapierhandelshaus Driver & Bengsch AG		Wertpapierhandelshaus Driver & Bengsch AG
Managementgebühr: bis zu 1,25 % p.a.		Managementgebühr: bis zu 1,5 % p.a.
keine erfolgsabhängige Gebühr		Erfolgsabhängige Gebühr iHv 15 % p.a. des Anstiegs des Anteilwertes
Kommission (Depotbank- und Zentralverwaltungsgebühr: bis zu 0,50 % p.a., mind. EUR 50.000,- p.a.)		Kommission (Depotbank- und Zentralverwaltungsgebühr: bis zu 0,40 % p.a., mind. EUR 45.000,-

- | | |
|---|---|
| Gebühr der Verwaltungsgesellschaft: bis zu 0,12 %
p.a. | Gebühr der Verwaltungsgesellschaft: bis zu 1,25 % p.a. |
| Zahlstelle in Deutschland: DAB bank AG | Zahlstelle in Deutschland: Marcard, Stein & Co. AG |
| Vertriebsstelle in Deutschland:
DAB bank AG | Vertriebsstelle in Deutschland:
Wertpapierhandelshaus Driver & Bensch AG |
| Wertpapierhandelshaus Driver & Bensch AG | |
- e. Die Anteilinhaber des ADVISER II FUNDS - Driver & Bensch Corporate Bond werden durch Pflichtveröffentlichung(en) zur AOGV über die geplanten Änderungen informiert. Mangels Aktienregisters bei der EFA erfolgt kein Postversand an Aktionäre.
- f. Die Fusion soll nach beschlussfähiger AOGV auf der Grundlage der offiziellen Anteilpreise stattfinden.
- g. Die Kosten der Fusion tragen die Anteilinhaber des ADVISER II FUNDS - Driver & Bensch Corporate Bond.
- h. Der Wirtschaftsprüfer (KPMG) des ADVISER II FUNDS und des DRIVER & BENSCH (LUX) ist über die Fusionsabsicht informiert worden und wird in diesem Zusammenhang mit der Erstellung des Berichtes über die Fusion beauftragt.
- i. Zeichnungsaufträge und Rücknahmeaufträge werden bis spätestens 29.10.2008 17.00 Uhr angenommen und zum Preis des nächsten Bewertungstages abgerechnet.

Diese außerordentliche Generalversammlung ist nur dann beschlussfähig, wenn mindestens die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten ist. Alle Punkte der Tagesordnung werden durch Beschluss mit einer Mehrheit von zwei Dritteln der Aktien, welche anwesend oder vertreten sind und ihre Stimmen abgeben, angenommen.

Jeder Aktionär hat das Recht an der Generalversammlung teilzunehmen oder sich vertreten zu lassen.

Aktionäre, die teilnehmen oder sich vertreten lassen möchten und ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre depotführende Bank mit der Übersendung eine Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, dass die Aktien bis nach der außerordentlichen Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muss fünf Arbeitstage von der ausserordentlichen Generalversammlung am Sitz der Gesellschaft hinterlegt werden.

Aktionäre, die an der Versammlung nicht teilnehmen können, werden gebeten, das Stimmrechtsbevollmächtigungsfomular auszufüllen und es vor 17.00 Uhr am Tag vor der Versammlung an den Sitz der Gesellschaft in 1B, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach zurückzusenden.

Für die Versammlung gültig empfangene Stimmrechtsvollmachten behalten ihre Wirksamkeit für jegliche wieder einberufene Versammlung der Aktionäre mit derselben Tagesordnung.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2008111944/755/69.

Invesco Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 34.457.

Shareholders are hereby convened to attend an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on 26 September 2008 at the registered office of RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette at 2.30 p.m. (Luxembourg time) to deliberate and vote on the following agenda:

Agenda:

Sole resolution

1. To approve the merger of the Invesco Funds- Invesco Euro Bond Fund (the "Luxembourg Fund") into Invesco Funds Series 2 - Invesco Bond Fund (the "Irish Fund") pursuant to Article 5 of the Articles of Incorporation of Invesco Funds and the subsequent cancellation of all existing Shares of the Luxembourg Fund against the issue of shares in the Irish Fund on the basis of the net asset value of the classes of shares of the two funds to the holders of Shares of the Luxembourg Fund, in the manner set out in the Circular dated 8 September 2008 containing the recommended proposal for the merger of the Luxembourg Fund and the Irish Fund, effective on 5 December 2008 10.00 a.m. (Dublin time).

In order for the meeting to deliberate validly on the item on the agenda, a quorum of 50% of the shares outstanding is required, and the passing of the resolution requires the consent of two thirds of the votes cast.

If the quorum is not reached, the Extraordinary General Meeting will be reconvened on 3 November 2008 at 2.30 p.m. (Luxembourg time) at the registered office of RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette in the manner prescribed by Luxembourg law. The reconvened meeting may validly deliberate without any quorum, and the resolution will be passed under the same conditions as for the first meeting.

Shareholders may vote in person or by proxy. Shareholders who are unable to attend the Extraordinary General Meeting are kindly requested to exercise their voting rights by completing and returning the proxy card (available at the registered office of the SICAV) to RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, att. Mr Olivier Stoffels or fax it to +352 2460 3331 not later than 5.00 p.m. (Luxembourg time) on 22 September 2008

By order of the Board of Directors.

Référence de publication: 2008111945/755/30.

Bio-Tech International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 28.341.

Les actionnaires de la société sont convoqués à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

de la société qui aura lieu le *16 septembre 2008* à 15.00 heures à l'étude de Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décharge à donner à l'administrateur démissionnaire
2. Nomination d'un nouvel administrateur
3. Détermination de la durée de son mandat
4. Renonciation au statut de holding 29 et changement de l'article trois des statuts pour lequel est proposé la teneur suivante:
«La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, à l'administration, à la gestion, au contrôle et à la mise en valeur de participations dans toutes sociétés, établies en Europe ou même hors de l'Europe.
Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.
La société a en outre comme objet l'achat et la vente, la mise en valeur et la location de tous immeubles pour son propre compte.
Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques de nature mobilière ou immobilière qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.»
5. Insertion d'un article trois bis pour lequel est proposé la teneur suivante:
«La société est constituée pour une durée indéterminée.»
6. Modification de l'article huit des statuts pour lequel la teneur suivante est proposée:
«La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.
Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale.
La durée de leur mandat est de six ans.
Lorsqu'à une assemblée générale il est constaté que la société n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un ou deux membres jusqu'à l'assemblée générale suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé. L'administrateur unique aura les mêmes pouvoirs que ceux définis ci-après pour le conseil d'administration.»
7. Modification de l'article treize des statuts pour lequel la teneur suivante est proposée:
«La société est engagée par la signature individuelle de l'administrateur délégué ou la signature conjointe de deux administrateurs ou encore, le cas échéant, par la signature unique de l'administrateur unique.»
8. Modification de l'article dix-huit des statuts pour lequel la teneur suivante est proposée:
«Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes dans les conditions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.»
9. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2008107802/268/48.

SF (Lux) Sicav 3, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 104.252.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Dienstag, 16. September 2008 um 11:00 Uhr am Gesellschaftssitz mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

Tagesordnung:

1. Tätigkeitsbericht des Verwaltungsrates und Bericht des Abschlussprüfers.
2. Genehmigung der Jahresabschlussrechnung per 31. März 2008.
3. Beschluss über die Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
5. Statutarische Ernennungen.
6. Mandat Abschlussprüfer.
7. Kenntnisnahme, dass die ordentliche Generalversammlung vom 21. Juli 2008 mangels Fertigstellung des Jahresberichtes nicht stattfand.
8. Diverses.

Jeder Aktionär ist berechtigt, an der Generalversammlung teilzunehmen. Er kann sich auf Grund schriftlicher Vollmacht durch einen Dritten vertreten lassen. Jede Aktie gewährt eine Stimme.

Um an der Generalversammlung teilzunehmen, müssen die Aktionäre ihre Aktien bis zum 11. September 2008, spätestens 16:00 Uhr bei der Depotbank, UBS (Luxembourg) S.A., 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg oder einer anderen Zahlstelle hinterlegen; Vollmachten müssen ebenfalls bis zu diesem Zeitpunkt bei der Adresse der Gesellschaft eingehen.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2008108095/755/27.

UBS Manager Solutions, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.749.

Die Aktionäre werden hiermit zur

GENERALVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Dienstag, 16. September 2008, um 10:00 Uhr am Gesellschaftssitz mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

Tagesordnung:

1. Tätigkeitsbericht des Verwaltungsrates und Bericht des Abschlussprüfers.
2. Genehmigung der Jahresabschlussrechnung per 31. Dezember 2007.
3. Beschluss über die Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
5. Statutarische Ernennungen.
6. Mandat Abschlussprüfer.
7. Kenntnisnahme dass die Generalversammlung vom 20. Mai 2008 mangels Fertigstellung des Jahresberichtes nicht stattfand.
8. Diverses.

Jeder Aktionär ist berechtigt, an der Generalversammlung teilzunehmen. Er kann sich auf Grund schriftlicher Vollmacht durch einen Dritten vertreten lassen. Jede Aktie gewährt eine Stimme.

Um an der Generalversammlung teilzunehmen, müssen die Aktionäre ihre Aktien bis zum 11. September 2008, spätestens 16:00 Uhr bei der Depotbank, UBS (Luxembourg) S.A., 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg oder einer anderen Zahlstelle hinterlegen; Vollmachten müssen ebenfalls bis zu diesem Zeitpunkt bei der Adresse der Gesellschaft eingehen.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2008108099/755/27.

Sistema Tessile S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 38.954.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra de manière extraordinaire le 17 septembre 2008 à 11.00 heures au siège social, 19-21 Boulevard du Prince Henri, 1724 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Constatation du report de la date de l'assemblée générale ordinaire et approbation dudit report;
2. Présentation des comptes annuels clos au 31 décembre 2007 ainsi que du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport de la personne chargée du contrôle de la société;
3. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat de l'exercice;
4. Décision sur la proposition de ne pas voter la dissolution anticipée de la société sur base de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée et de poursuivre l'activité de la société;
5. Décharge aux organes de la société;
6. Nominations statutaires;
7. Divers.

Les actionnaires désirant assister à l'assemblée générale doivent déposer leurs actions 5 jours francs avant l'assemblée générale auprès de la Société Européenne de Banque, 19-21, boulevard du Prince Henri, 1724 Luxembourg.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2008108097/755/23.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.

R.C.S. Luxembourg B 109.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 1992 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110457/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00059. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Outlet Mall Sub Group Holding No. 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 135.254.

Par contrat de cession de parts du 22 juillet 2008, la société à responsabilité limitée Outlet Mall Group Holding S.à r.l., une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, étant inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.674, a cédé cent vingt-cinq (125) parts sociales de la société Outlet Mall Sub Group Holding No. 6 S.à r.l. à la société Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à r.l., une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, étant inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.253.

Depuis lors, toutes les cent vingt-cinq (125) parts sociales de la société Outlet Mall Sub Group Holding No. 6 S.à r.l. sont détenues par la société Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008109172/267/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01370. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 135.253.

Par contrat de cession de parts du 22 juillet 2008, la société à responsabilité limitée Outlet Mall Group Holding S.à r.l., une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, étant inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.674, a cédé cent vingt-cinq (125) parts sociales de la société Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à r.l. à la société Henderson Property Management Company (Luxembourg) No. 1 S.à r.l., une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant pour le compte du fonds commun de placement Outlet Mall Fund, étant inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.114.

Depuis lors, toutes les cent vingt-cinq (125) parts sociales de la société Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à r.l. sont détenues par la société Henderson Property Management Company (Luxembourg) No. 1 S.à r.l., agissant pour le compte du fonds commun de placement Outlet Mall Fund.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008109173/267/24.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01364. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.
R.C.S. Luxembourg B 109.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 1991 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110459/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00058. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Outlet Mall Sub Group Holding No. 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 9.932,50.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 135.254.

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of July.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich (Grand Duchy of Luxembourg) (RCS Luxembourg B 135.253),

represented by Mr Guillaume Cavalin, lawyer, residing in Luxembourg,

acting as Proxy, by virtue of a power of attorney signed on 22 July 2008.

The above mentioned power of attorney, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in its capacity as single partner of Outlet Mall Sub Group Holding No. 6 S.à r.l., has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the sole partner of Outlet Mall Sub Group Holding No. 6 S.à r.l., a limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4A, rue

Henri Schnadt, L-2530 Gasperich (Grand Duchy of Luxembourg), (the "Company"), incorporated by deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, of 17 December 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 320 of 7 February 2008 and entered in the Luxembourg Trade and Companies Register, Section B, under the number B 135.254.

The appearing party, represented as above mentioned, recognises that it has been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To change the currency of the share capital of the Company from Euro into Pound Sterling by applying the exchange rates fixed by the European Central Bank on the 21st July 2008.

2 To convert the existing share capital of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) into Pound Sterling.

3 To delete the reference to the nominal value per share in articles 5 and 6 of the articles of association of the Company.

4 To amend articles 5 and 6 of the Company's articles of incorporation so as to reflect the resolutions to be adopted under item 1) to 3) of this agenda.

5 To amend article 11, paragraph 5 of the articles of association of the Company regarding the meetings of the board of directors of the Company.

6 To delete article 11, paragraph 7 of the articles of association of the Company regarding the meetings of the board of directors of the Company.

7 To modify article 25 of the articles of association of the Company in order to provide that the financial reporting will be produced and published in Pound Sterling;

and has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The single partner RESOLVES to change the currency of the share capital of the Company from Euro into Pounds Sterling by applying the exchange rate fixed by the European Central Bank on the 21st July 2008 corresponding of one Euro (€ 1.-) = zero point seven nine four six zero Pound Sterling (£ 0.79460).

Second resolution

The single partner RESOLVES to convert the existing share capital of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) into nine thousand nine hundred thirty-two point fifty Pound Sterling (£ 9,932.50).

Third resolution

The single partner RESOLVES to delete the reference to the nominal value per share in articles 5 and 6 of the articles of association of the Company.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the single partner RESOLVES to amend the article 5, first paragraph, and the article 6, first paragraph of the articles of incorporation, which will from now be read as follows:

" **Art. 5. first paragraph. Issued capital.** The issued share capital of the Company is set at nine thousand nine hundred thirty-two point fifty Pound Sterling (£ 9,932.50) divided into one hundred twenty-five (125) shares without nominal value, all of which are fully paid up."

" **Art. 6. first paragraph. Authorised capital.** The authorised capital of the Company is set at four hundred seventy-six million seven hundred sixty thousand Pound Sterling (£ 476,760,000.-) divided into six million (6,000,000.-) shares without nominal value."

Fifth resolution

The single partner RESOLVES to amend article 11, paragraph 5 of the articles of association of the Company which must then be read as follows:

" **Art. 11. paragraph 5.** Every Board of Directors meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing another Director as his proxy. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by cable, telegram, telex, telefax, e-mail or any other means of communication, another Director as his proxy. Directors may also cast their vote in writing, by cable, telegram, telex, telefax, e-mail or any other means of communication. Meetings of the Board of Directors may be held by way of conference call, video conference or any other similar means of communication, in which case the Directors participating by such means shall be deemed to be physically present in the Grand Duchy of Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine."

Sixth resolution

The single partner RESOLVES to delete article 11, paragraph 7 of the articles of association of the Company.

Seventh resolution

The single partner RESOLVES to modify article 25 of the articles of association of the Company in order to provide that the financial statements will be produced and published in Pound Sterling. Such article must then be read as follows:

" **Art. 25. Adoption of financial statements.** At the end of each financial year, the accounts are closed, the Board of Directors shall compile an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the Law.

The financial statements will be produced and published in Pound Sterling.

The balance-sheet and the profit and loss account are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may request a copy or peruse these financial documents from or at the registered office of the Company."

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-trois juillet.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich (Grand-Duché de Luxembourg) (RCS Luxembourg: B 135.253), représentée par Monsieur Guillaume Cavalin, avocat, résidant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juillet 2008.

La dite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant en sa qualité d'associé unique de Outlet Mall Sub Group Holding No. 6 S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

Lequel comparant est l'associé unique de Outlet Mall Sub Group Holding No. 6 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich (Grand-Duché de Luxembourg), (la "Société"), constituée par acte de Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, le 17 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 320 du 7 février 2008, enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 135.254.

Lequel comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement au courant des résolutions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Agenda:

1 Conversion de la devise du capital de la Société de l'Euro en Livre Sterling par application des taux de conversion fixés par la Banque Centrale Européenne le 21 juillet 2008.

2 Conversion du capital existant d'un montant de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) en livres sterling.

3 Suppression de la référence à la valeur nominale aux articles 5 et 6 des statuts de la Société.

4 Modification des articles 5 et 6 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions adoptées sous les points 1) à 3) de l'ordre du jour.

5 Modification de l'article 11, alinéa 5 des statuts de la Société concernant les réunions du conseil d'administration de la Société.

6 Suppression de l'article 11, alinéa 7 des statuts de la Société concernant les réunions du conseil d'administration de la Société.

7 Modification de l'article 25 des statuts de la Société afin de prévoir que l'information financière sera établie et publiée en Livre Sterling;

et a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique DECIDE de convertir la devise du capital de la Société de l'Euro en Livre Sterling par application du taux de conversion fixé par la Banque Centrale Européenne le 21 juillet 2008 et correspondant à un Euro (€ 1,-) = zéro virgule sept neuf quatre six zéro Livre Sterling (£ 0,79460).

Deuxième résolution

L'associé unique DECIDE de convertir le capital existant d'un montant de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) en neuf mille neuf cent trente deux virgule cinquante Livre Sterling (£ 9.932,50).

Troisième résolution

L'associé unique DECIDE de supprimer la référence à la valeur nominale aux articles 5 et 6 des statuts de la Société.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique DECIDE de modifier le premier alinéa de l'article 5 ainsi que le premier alinéa de l'article 6 des Statuts qui seront dorénavant rédigés comme suit:

" **Art. 5. premier alinéa. Capital social émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à neuf mille neuf cent trente deux virgule cinquante Livre Sterling (£ 9.932,50) divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales sans désignation de valeur nominale et chaque part sociale étant entièrement libérée."

" **Art. 6. premier alinéa. Capital autorisé.** Le capital autorisé de la Société est fixé à quatre cent soixante seize millions sept cent soixante mille Livre Sterling (£ 476.760.000,-) divisé en six millions (6.000.000) de parts sociales sans désignation de valeur nominale."

Cinquième résolution

L'associé unique DECIDE de modifier l'article 11, alinéa 5 des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 11. alinéa 5.** Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra au Grand-Duché de Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration déterminera de temps à autre. Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant un autre Administrateur comme son mandataire. Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit, câble, télégramme, télex, message télécopié, e-mail ou tous autres moyens de communication, un autre Administrateur comme son mandataire. Les Administrateurs peuvent également voter par écrit, câble, télégramme, télex, message télécopié, e-mail ou tous autres moyens de communication. Les réunions du Conseil d'Administration peuvent être tenues au moyen de conférences téléphoniques, visioconférences ou tous autres moyens de communication, auxquels cas les Administrateurs participant par le biais de tels moyens de communication seront réputés être présents physiquement au Grand-Duché de Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration déterminera de temps à autre."

Sixième résolution

L'associé unique DECIDE de supprimer l'article 11, alinéa 7 des statuts de la Société.

Septième résolution

L'associé unique DECIDE de modifier l'article 25 des statuts de la Société afin de prévoir que les comptes annuels seront établis et publiés en Livre Sterling. Cet article sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 25. Approbation des comptes annuels.** A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil d'Administration dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la Loi.

Les comptes annuels seront établis et publiés en Livre Sterling.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé ainsi que son mandataire, peut demander une copie ou prendre au siège social communication de ces documents financiers."

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est terminée.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges, de toute nature que ce soit, payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à approximativement mille Euro (EUR 1.200,-).

Dont acte, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant précité, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Cavalin, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juillet 2008, LAC/2008/31251. — Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008110448/220/185.

(080128197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 135.253.

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of July.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Henderson Property Management Company (Luxembourg) No. 1 S.à r.l., acting for and on behalf of the Outlet Mall Fund, a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich (Grand Duchy of Luxembourg) (RCS Luxembourg B 96.114),

represented by Mr Guillaume Cavalin, lawyer, residing in Luxembourg,

acting as Proxy, by virtue of a power of attorney signed on 22 July 2008.

The above mentioned power of attorney, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in its capacity as single partner of Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à r.l., has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the sole partner of Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à r.l., a limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich (Grand Duchy of Luxembourg), (the "Company"), incorporated by deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, of 17 December 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 320 of 7 February 2008 and entered in the Luxembourg Trade and Companies Register, Section B, under the number B 135.253.

The appearing party, represented as above mentioned, recognises that it has been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To change the currency of the share capital of the Company from Euro into Pound Sterling by applying the exchange rates fixed by the European Central Bank on the 21st July 2008.

2 To convert the existing share capital of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) into Pound Sterling.

3 To delete the reference to the nominal value per share in articles 5 and 6 of the articles of association of the Company.

4 To amend articles 5 and 6 of the Company's articles of incorporation so as to reflect the resolutions to be adopted under item 1) to 3) of this agenda.

5 To amend article 11, paragraph 5 of the articles of association of the Company regarding the meetings of the board of directors of the Company.

6 To delete article 11, paragraph 7 of the articles of association of the Company regarding the meetings of the board of directors of the Company.

7 To modify article 25 of the articles of association of the Company in order to provide that the financial reporting will be produced and published in Pound Sterling;

and has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The single partner RESOLVES to change the currency of the share capital of the Company from Euro into Pounds Sterling by applying the exchange rate fixed by the European Central Bank on the 21st July 2008, corresponding of one Euro (€ 1.-) = zero point seven nine four six zero Pound Sterling (£ 0.79460).

Second resolution

The single partner RESOLVES to convert the existing share capital of twelve thousand and five hundred Euro (€ 12,500.-) into nine thousand nine hundred thirty-two point fifty Pound Sterling (£ 9,932.50).

Third resolution

The single partner RESOLVES to delete the reference to the nominal value per share in articles 5 and 6 of the articles of association of the Company.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the single partner RESOLVES to amend the article 5, first paragraph, and the article 6, first paragraph of the articles of incorporation, which will from now be read as follows:

" **Art. 5. First paragraph. Issued capital.** The issued share capital of the Company is set at nine thousand nine hundred thirty-two point fifty Pound Sterling (£ 9,932.50) divided into one hundred twenty-five (125) shares without nominal value, all of which are fully paid up."

" **Art. 6. First paragraph. Authorised capital.** The authorised capital of the Company is set at four hundred seventy-six million seven hundred sixty thousand Pound Sterling (£ 476,760,000.-) divided into six million (6,000,000) shares without nominal value."

Fifth resolution

The single partner RESOLVES to amend article 11, paragraph 5 of the articles of association of the Company which must then be read as follows:

" **Art. 11. Paragraph 5.** Every Board of Directors meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing another Director as his proxy. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by cable, telegram, telex, telefax, e-mail or any other means of communication, another Director as his proxy. Directors may also cast their vote in writing, by cable, telegram, telex, telefax, e-mail or any other means of communication. Meetings of the Board of Directors may be held by way of conference call, video conference or any other similar means of communication, in which case the Directors participating by such means shall be deemed to be physically present in the Grand Duchy of Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine."

Sixth resolution

The single partner RESOLVES to delete article 11, paragraph 7 of the articles of association of the Company.

Seventh resolution

The single partner RESOLVES to modify article 25 of the articles of association of the Company in order to provide that the financial statements will be produced and published in Pound Sterling. Such article must then be read as follows:

" **Art. 25. Adoption of financial statements.** At the end of each financial year, the accounts are closed, the Board of Directors shall compile an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the Law.

The financial statements will be produced and published in Pound Sterling.

The balance-sheet and the profit and loss account are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may request a copy or peruse these financial documents from or at the registered office of the Company."

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-trois juillet.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Henderson Property Management Company (Luxembourg) No. 1 S.à r.l., agissant pour et au nom de Outlet Mall Fund, une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich (Grand-Duché de Luxembourg) (RCS Luxembourg: B 96.114),

représentée par Monsieur Guillaume Cavalin, avocat, résidant à Luxembourg,
aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juillet 2008.

La dite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant en sa qualité d'associé unique de Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

Lequel comparant est l'associé unique de Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich (Grand-Duché de Luxembourg), (la "Société"), constituée par acte de Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, le 17 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 320 du 7 février 2008, enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 135.253.

Lequel comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement au courant des résolutions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Agenda:

1 Conversion de la devise du capital de la Société de l'Euro en Livre Sterling par application des taux de conversion fixés par la Banque Centrale Européenne le 21 juillet 2008.

2 Conversion du capital existant d'un montant de douze mille et cinq cents Euro (€ 12.500,-) en Livre Sterling.

3 Suppression de la référence à la valeur nominale aux articles 5 et 6 des statuts de la Société.

4 Modification des articles 5 et 6 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions adoptées sous les points 1) à 3) de l'ordre du jour.

5 Modification de l'article 11, alinéa 5 des statuts de la Société concernant les réunions du conseil d'administration de la Société.

6 Suppression de l'article 11, alinéa 7 des statuts de la Société concernant les réunions du conseil d'administration de la Société.

7 Modification de l'article 25 des statuts de la Société afin de prévoir que l'information financière sera établie et publiée en Livre Sterling;

et a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique DECIDE de convertir la devise du capital de la Société de l'Euro en Livre Sterling par application du taux de conversion fixé par la Banque Centrale Européenne le 21 juillet 2008, correspondant à un Euro (€ 1,-) = zéro virgule sept neuf quatre six zéro Livre Sterling (£ 0,79460).

Deuxième résolution

L'associé unique DECIDE de convertir le capital existant d'un montant de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) en neuf mille neuf cent trente deux virgule cinquante Livre Sterling (£ 9.932,50).

Troisième résolution

L'associé unique DECIDE de supprimer la référence à la valeur nominale aux articles 5 et 6 des statuts de la Société.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique DECIDE de modifier le premier alinéa de l'article 5 ainsi que le premier alinéa de l'article 6 des Statuts qui seront dorénavant rédigés comme suit:

" **Art. 5. Alinéa 1^{er}. Capital social émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à neuf mille neuf cent trente deux virgule cinquante Livre Sterling (£ 9.932,50) divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales sans désignation de valeur nominale, et chaque part sociale étant entièrement libérée."

" **Art. 6. Alinéa 1^{er}. Capital autorisé.** Le capital autorisé de la Société est fixé à quatre cent soixante seize millions sept cent soixante mille Livre Sterling (£ 476.760.000,-) divisé en six millions (6.000.000) de parts sociales sans désignation de valeur nominale."

Cinquième résolution

L'associé unique DECIDE de modifier l'article 11, alinéa 5 des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 11. Alinéa 5.** Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra au Grand-Duché de Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration déterminera de temps à autre. Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant un autre Administrateur comme son mandataire. Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit, câble, télégramme, télex, message télécopié, e-mail ou tous autres moyens de communication, un autre Administrateur comme son mandataire. Les Administrateurs peuvent également voter par écrit, câble, télégramme, télex, message télécopié, e-mail ou tous autres moyens de communication. Les réunions du Conseil d'Administration peuvent être tenues au moyen de conférences téléphoniques, visioconférences ou tous autres moyens de communication, auxquels cas les Administrateurs participant par le biais de tels moyens de communication seront réputés être présents physiquement au Grand-Duché de Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration déterminera de temps à autre."

104465

Sixième résolution

L'associé unique DECIDE de supprimer l'article 11, alinéa 7 des statuts de la Société.

Septième résolution

L'associé unique DECIDE de modifier l'article 25 des statuts de la Société afin de prévoir que les comptes annuels seront établis et publiés en Livre Sterling. Cet article sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 25. Approbation des comptes annuels.** A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil d'Administration dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la Loi.

Les comptes annuels seront établis et publiés en Livre Sterling.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé ainsi que son mandataire, peut demander une copie ou prendre au siège social communication de ces documents financiers."

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est terminée.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature que ce soit, payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à approximativement mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Dont acte, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant précité, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Cavalin, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juillet 2008, LAC/2008/31250. — Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008110456/220/185.

(080128025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.

R.C.S. Luxembourg B 109.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110462/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00060. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.

R.C.S. Luxembourg B 109.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110464/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00061. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.
R.C.S. Luxembourg B 109.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110467/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00062. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.
R.C.S. Luxembourg B 109.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110469/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00063. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.
R.C.S. Luxembourg B 109.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110470/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00064. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

eurEau Sources Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 77.242.

PROJET DE FUSION

1. La société eurEau Sources S.A., une société anonyme holding de droit luxembourgeois, avec siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 77.241, au capital social de EUR 1.120.000 (un million cent vingt mille euros) représenté par 448.000 (quatre cent quarante-huit mille) actions d'une valeur nominale de EUR 2,50 (deux euros et cinquante cents) chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées, détient l'intégralité (100%) des actions, représentant la totalité du capital social et donnant droit de vote, de la société EurEau Sources Investments S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 77.242, au capital social de EUR 250.000 (deux cent cinquante mille euros) représenté par 2.500 (deux mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées. Aucun autre titre donnant droit de vote ou donnant des droits spéciaux n'a été émis par les sociétés prémentionnées (encore appelées sociétés fusionnantes).

2. La société anonyme holding eurEau Sources S.A. (encore appelée la société absorbante) entend fusionner conformément aux dispositions des articles 278 et 279 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et les textes subséquents avec la société anonyme EurEau Sources Investments S.A. (encore appelée la société absorbée) par absorption de cette dernière.

3. La date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour compte de la société absorbante est fixée au 1^{er} janvier 2008.

4. Aucun avantage particulier n'est attribué aux administrateurs, commissaires ou réviseurs des sociétés qui fusionnent.

5. La fusion prendra effet entre les parties un mois après la publication du projet de fusion au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales.

6. Les actionnaires de la société absorbante ont le droit, pendant un mois à compter de la publication au Mémorial C du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège, des documents indiqués à l'article 267 (1) a) b) et c) de la loi sur les sociétés commerciales et qu'ils peuvent en obtenir une copie intégrale sans frais et sur simple demande.

7. Les assemblées générales extraordinaires de la Société Absorbée et de la Société Absorbante, qui auront à approuver le projet de fusion, auront lieu immédiatement après l'expiration du délai d'un mois à partir de la publication du présent projet.

8. Les sociétés fusionnantes se conformeront à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de toutes impositions éventuelles ou taxes résultant de la réalisation définitive des apports faits au titre de la fusion, comme indiqué ci-après.

9. Décharge pleine et entière est accordée aux organes de la société absorbée.

10. Les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

11. Formalités - La société absorbante :

a. effectuera toutes les formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion;

b. fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il conviendra pour faire mettre à son nom les éléments d'actif apportés;

c. effectuera toutes formalités en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

12. Remise de titres - Lors de la réalisation définitive de la fusion, la société absorbée remettra à la société absorbante les originaux de tous ses actes constitutifs et modificatifs ainsi que les livres de comptabilité et autres documents comptables, les titres de propriété ou actes justificatifs de propriété de tous les éléments d'actif, les justificatifs des opérations réalisées, les valeurs mobilières ainsi que tous contrats (prêts, de travail, de fiducie ...), archives, pièces et autres documents quelconques relatifs aux éléments et droits apportés.

13. Frais et droits - Tous frais, droits et honoraires dus au titre de la fusion seront supportés par la société absorbante.

14. La société absorbante acquittera, le cas échéant, les impôts dus par la société absorbée sur le capital et les bénéfices au titre des exercices non encore imposés définitivement.

Le 29 août 2008.

Pierre LENTZ / Philibert FRICK / John SEIL

Les membres du Conseil d'administration

Référence de publication: 2008110862/534/58.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2008, réf. LSO-CT12921. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080130418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.

R.C.S. Luxembourg B 109.573.

L'an deux mille six, le quatorze février.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme «KATHOLISCHER BÜRGERVEREIN», avec siège social à Diekirch,

constituée suivant acte reçu par Maître Marie-Léon WELSCHBILLIG, alors notaire de résidence à Diekirch, en date du 31 décembre 1916, enregistré à Diekirch, le 4 janvier 1917, vol. 346, fol. 86, case 4, déposé au greffe du tribunal d'arrondissement à Diekirch, le 11 janvier 1917, transcrit au bureau des hypothèques à Diekirch, le 25 janvier 1917, volume 230, numéro 474,

modifié suivant acte d'assemblée générale extraordinaire reçu par le notaire Charles-Joseph Michels, alors notaire de résidence à Diekirch, en date du 7 juin 1950, enregistré à Diekirch, le 17 juin 1950, volume 437, folio 95, case 6, et déposé au greffe du tribunal d'arrondissement le 20 juin 1950.

La séance est ouverte à 19.30 heures sous la présidence de Monsieur Paul MOUSEL, professeur en retraite, demeurant à Diekirch.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Jacques SCHAEFFER, employé privé, demeurant à Diekirch, et comme scrutateur Monsieur Guy DOCKENDORF, conseiller de Gouvernement, demeurant à Diekirch, tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Art. 1^{er}. Que les actionnaires présents et le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal, après avoir été signée par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

Art. 2. Qu'il résulte de ladite liste de présence que les 2.000 actions, représentatives du capital social d'un million de francs luxembourgeois, sont toutes représentées à la présente assemblée générale et qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Art. 3. Que, dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, conçu comme suit:

1. changement de la durée de la société
2. libération de parts non encore entièrement libérées
3. augmentation du capital et changement en Euros
4. changement des articles 12 et 15 des statuts
5. nominations
6. fixation de la date d'une deuxième assemblée générale extraordinaire.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le terme de la société est prorogé pour une durée indéterminée avec effet rétroactif au 31 décembre 1976. Il n'est donc plus nécessaire de maintenir la disposition statutaire à l'article 3 suivant laquelle l'assemblée générale peut prolonger la durée de la société. L'article 3 des statuts a donc la teneur suivante:

Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit festgesetzt.

Deuxième résolution

Les actionnaires présentes décident de libérer les cent cinquante-neuf actions souscrites le 20 décembre 1946 à concurrence du montant restant non libéré à savoir le montant de cent treize mille cinq cents francs luxembourgeois par un apport en espèces équivalent de deux mille huit cent treize virgule soixante euros (2.813,60 €) de sorte que ladite somme se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire. Les actionnaires constatent que l'entièreté du capital est donc libéré.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de convertir le capital d'un million de francs luxembourgeois en euros, soit à la somme de vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf virgule trente-cinq euros (24.789,35 EUR) et ensuite de l'augmenter de 24.789,35 EUR au montant de trente et un mille euros (31.000,- EUR) par incorporation au capital de bénéfices reportés.

L'article 6 des statuts a donc dorénavant la teneur suivante:

Das Grundkapital der Gesellschaft ist auf ein und dreißig tausend Euro (31.000,- EUR) festgesetzt. Es wird durch zweitausend Inhaber-Aktien im Wert von je fünfzehn komma fünfzig Euro (15,50 EUR) repräsentiert. Durch Beschluss der Generalversammlung kann das Grundkapital erhöht werden.

Quatrième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de modifier les articles 12 et 15 des statuts en fixant la durée des mandats des administrateurs à six ans avec faculté de renouvellement et de fixer le nombre minimum des administrateurs à trois et celui des commissaires à deux.

L'article 12 des statuts aura donc dorénavant la teneur suivante:

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft besteht aus mindestens drei Mitgliedern, welche ihren Wohnsitz in der Pfarrei Diekirch haben müssen.

Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden von der Generalversammlung der Aktionäre mit absoluter Stimmenmehrheit für eine Zeitdauer von sechs Jahren gewählt. Sie sind wiederwählbar. Sie haben für geleistete Dienste, welcher Art dieselben auch seien, keine besondere Vergütung zu beanspruchen.

L'article 15 des statuts aura donc dorénavant la teneur suivante:

Die Aufsicht über die Gesellschaft wird durch zwei Kommissare ausgeübt. Dieselben werden durch die Generalversammlung der Aktionäre mit absoluter Stimmenmehrheit für die Dauer von sechs Jahren ernannt.

Sie können nach Ablauf ihres Mandates wieder gewählt werden.

Sämtliche Unternehmen der Gesellschaft unterstehen dem uneingeschränkten Aufsichts- und Prüfungsrecht dieser Kommissare. Ihre Dienstleistungen sind ebenfalls unentgeltlich.

Cinquième résolution

Sont nommés administrateurs de la société Monsieur Joseph EILENBECKER, sous-directeur du Lycée Classique de Diekirch, demeurant à Diekirch, Monsieur Guy DOCKENDORF, conseiller de Gouvernement, demeurant à Diekirch et Madame Françoise FABER, épouse KERGER, sans état, demeurant à Diekirch.

Monsieur Joseph EILENBECKER est nommé Président du conseil d'administration.

3. Les administrateurs sont habilités à engager en toutes circonstances la société par leur signature conjointe;

4. Sont nommés commissaires de la société Monsieur Jean-Jacques SCHAEFFER, employé privé, demeurant à Diekirch et Monsieur Charles FELTEN, employé privé, demeurant à Diekirch.

4. Les mandats ainsi conférés sont valables pour une durée de six ans.

Sixième Résolution

L'assemblée décide de fixer la date de la prochaine assemblée générale extraordinaire au 2 mars 2006 à 18.00 heures au Presbytère à Diekirch, rue Jean l'Aveugle.

L'ordre du jour de cette deuxième assemblée générale est le suivant:

a) Présentation et approbation des rapports de gestion du conseil d'administration sur les exercices 1990 à 2005.

b) Présentation et approbation des rapports des commissaires sur les exercices 1990 à 2005.

c) Présentation et approbation des bilans et comptes de profits et pertes des exercices 1990 à 2005.

d) Affectation des résultats des exercices 1990 à 2005.

e) Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires.

f) Changement de la société en société à responsabilité limitée et changement y relatif des statuts.

g) Divers.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Frais

Les frais des présentes sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Diekirch, au Presbytère, 3, rue Jean l'Aveugle, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. PETRY, J.-P. HEUSCHLING, P. MOUSEL, J.-J. SCHAEFER, G. DOCKENDORF, P. PROBST.

Déclaration

Le notaire soussigné certifie que les mandats des administrateurs et commissaires en fonction avant l'assemblée générale du 14 février 2006 n'ont pas été renouvelés, de sorte que depuis lors sont uniquement en fonction les administrateurs et commissaires nommés lors de cette assemblée générale.

Signé: P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 16 février 2006, vol. 618, fol. 15, case 12. — Reçu trois cent six euros (1%, EUR 310,-).

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 12 mai 2006.

Pierre PROBST

Le notaire

Référence de publication: 2008110486/4917/115.

(060042357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.

R.C.S. Luxembourg B 109.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110472/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00065. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.

R.C.S. Luxembourg B 109.573.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110474/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00066. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.

R.C.S. Luxembourg B 109.573.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110475/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00067. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.

R.C.S. Luxembourg B 109.573.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110478/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00068. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.

R.C.S. Luxembourg B 109.573.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110480/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00069. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.
R.C.S. Luxembourg B 109.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110481/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00070. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.
R.C.S. Luxembourg B 109.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110483/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00071. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.
R.C.S. Luxembourg B 109.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 mars 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008110484/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2006, réf. DSO-BO00072. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(060027857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.
R.C.S. Luxembourg B 109.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 18 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008110499/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 13 août 2008, réf. DSO-CT00145. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080123590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

Cercle Catholique - Katholischer Bürgerverein, Société Anonyme.

Siège social: L-9251 Diekirch, 38, rue Edmond-Jean Klein.
R.C.S. Luxembourg B 109.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 18 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008110501/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 13 août 2008, réf. DSO-CT00146. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080123591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

eurEau Sources S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 77.241.

—
PROJET DE FUSION

1. La société eurEau Sources S.A., une société anonyme holding de droit luxembourgeois, avec siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 77.241, au capital social de EUR 1.120.000 (un million cent vingt mille euros) représenté par 448.000 (quatre cent quarante-huit mille) actions d'une valeur nominale de EUR 2,50 (deux euros et cinquante cents) chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées, détient l'intégralité (100%) des actions, représentant la totalité du capital social et donnant droit de vote, de la société EurEau Sources Investments S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 77.242, au capital social de EUR 250.000 (deux cent cinquante mille euros) représenté par 2.500 (deux mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées. Aucun autre titre donnant droit de vote ou donnant des droits spéciaux n'a été émis par les sociétés prémentionnées (encore appelées sociétés fusionnantes).

2. La société anonyme holding eurEau Sources S.A. (encore appelée la société absorbante) entend fusionner conformément aux dispositions des articles 278 et 279 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et les textes subséquents avec la société anonyme EurEau Sources Investments S.A. (encore appelée la société absorbée) par absorption de cette dernière.

3. La date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour compte de la société absorbante est fixée au 1^{er} janvier 2008.

4. Aucun avantage particulier n'est attribué aux administrateurs, commissaires ou réviseurs des sociétés qui fusionnent.

5. La fusion prendra effet entre les parties un mois après la publication du projet de fusion au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales.

6. Les actionnaires de la société absorbante ont le droit, pendant un mois à compter de la publication au Mémorial C du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège, des documents indiqués à l'article 267 (1) a) b) et c) de la loi sur les sociétés commerciales et qu'ils peuvent en obtenir une copie intégrale sans frais et sur simple demande.

7. Les assemblées générales extraordinaires de la Société Absorbée et de la Société Absorbante, qui auront à approuver le projet de fusion, auront lieu immédiatement après l'expiration du délai d'un mois à partir de la publication du présent projet.

8. Les sociétés fusionnantes se conformeront à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de toutes impositions éventuelles ou taxes résultant de la réalisation définitive des apports faits au titre de la fusion, comme indiqué ci-après.

9. Décharge pleine et entière est accordée aux organes de la société absorbée.

10. Les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

11. Formalités - La société absorbante:

- effectuera toutes les formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion;
- fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il verra pour faire mettre à son nom les éléments d'actif apportés;
- effectuera toutes formalités en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

12. Remise de titres - Lors de la réalisation définitive de la fusion, la société absorbée remettra à la société absorbante les originaux de tous ses actes constitutifs et modificatifs ainsi que les livres de comptabilité et autres documents comptables, les titres de propriété ou actes justificatifs de propriété de tous les éléments d'actif, les justificatifs des opérations réalisées, les valeurs mobilières ainsi que tous contrats (prêts, de travail, de fiducie ...), archives, pièces et autres documents quelconques relatifs aux éléments et droits apportés.

13. Frais et droits - Tous frais, droits et honoraires dus au titre de la fusion seront supportés par la société absorbante.

14. La société absorbante acquittera, le cas échéant, les impôts dus par la société absorbée sur le capital et les bénéfices au titre des exercices non encore imposés définitivement.

Signé le 28 août 2008.

Philibert FRICK / Romain E. KAINZ / Pierre LENTZ / John SEIL
Les membres du Conseil d'administration

Référence de publication: 2008110865/534/58.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2008, réf. LSO-CT12920. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080130415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008.

EasyETF, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion prenant effet le 21 août 2008 concernant le fonds commun de placement EasyETF, a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 02.09.2008.

The management regulations effective as of 21 August 2008 with the respect to the fund EasyETF, has been filed with the Luxembourg trade and companies register on 02.09.2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations à Luxembourg, le 8 septembre 2008.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signature
un mandataire

Référence de publication: 2008111115/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2008, réf. LSO-CT13031. - Reçu 66,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Kreizheck S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 106, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 77.511.

L'an deux mille huit, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg);

A COMPARU:

La société anonyme de droit luxembourgeois "K-DEVELOPMENT S.A.", établie et ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 140.443,

ici dûment représentée par son administrateur-délégué Monsieur Flavio BECCA, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter qu'elle est la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée "KREIZHECK S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-8140 Bridel, 106, rue de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 77.511, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse BIEL, notaire alors de résidence à Capellen, en date du 24 juillet 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 74 du 1^{er} février 2001,

et que la partie comparante a pris, par son représentant, les résolutions suivantes:

Première résolution

La démission de Monsieur Robert FRANCK de sa fonction de gérant de la Société est acceptée avec effet au 24 juillet 2008. Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

Deuxième résolution

Monsieur Flavio BECCA, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 18 juin 1962, demeurant professionnellement à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser, a été nommé, pour une durée indéterminée, à la fonction de gérant de la Société, avec effet au 24 juillet 2008.

Troisième résolution

Le pouvoir de signature du gérant est fixé comme suit: "La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle du gérant."

Quatrième résolution

Il est constaté qu'en vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé du 24 juillet 2008:

- Monsieur Robert FRANK, indépendant, demeurant à L-5760 Hassel, 1, rue de Luxembourg, a cédé ses deux cent vingt-cinq (225) parts sociales qu'il détenait dans la Société à la société "K-DEVELOPMENT S.A.",
- Madame Huguette KURT, indépendante, demeurant à L-8191 Kopstal, 25 A, Chemin de Steinsel, a cédé ses deux cent vingt-cinq (225) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à la société "K-DEVELOPMENT S.A.", et
- Monsieur Claude JOHANN, ingénieur diplômé, demeurant à L-6585 Steinheim, 11, route d'Echternach, a cédé ses cinquante (50) parts sociales qu'il détenait dans la Société à la société "K-DEVELOPMENT S.A."

Cette cession de parts sociales est approuvée conformément à l'article 6 des statuts et Monsieur Flavio BECCA, préqualifié, agissant en sa qualité de gérant de la Société, la considère comme dûment signifiée à la Société, conformément à l'article 1690 du Code civil et à l'article 190 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.

La cessionnaire susdite est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de la date de la cession.

Cinquième résolution

Il est décidé:

- de supprimer la valeur nominale des 500 parts sociales représentatives du capital social;
- de convertir le capital social de 500.000,- LUF en 12.394,68 EUR, au cours de 40,3399 LUF = 1,- EUR;
- d'augmenter le capital social à concurrence de 105,32 EUR, pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 EUR à 12.500,- EUR, sans création de parts sociales nouvelles, le montant de 105,32 EUR étant versée en numéraire par l'associée unique, de sorte que ladite somme se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément;
- de remplacer les 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale par 500 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR chacune; et
- de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales."

Frais

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à charge de la Société, et l'associée unique s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Alzingen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la partie comparante, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: BECCA - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 août 2008, Relation GRE/2008/3338. — Douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 août 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008107927/231/71.

(080124641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

Cycle Operation S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 137.544.

In the year two thousand and eight, on the sixth of August.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the public limited company under the form of a family asset management company (société de gestion de patrimoine familial) CYCLE OPERATION SPF S.A.,) with registered office in L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B number 137.544, incorporated by deed of the undersigned notary on the 7th of March 2008, published in the Mémorial C number 1054 of the 29th of April 2008.

The meeting is presided by Miss Claire SABBATUCCI, private employee, with professional address in L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

The chairman appoints as secretary Miss Karyne REGNIER, private employee, with professional address in L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

The meeting elects as scrutineer Miss Catherine BORTOLOTTI, private employee, with professional address in L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders or their proxyholders, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

Agenda:

1.- Abandonment of the fiscal regime of a family asset management company and adoption of the statute of a soparfi-company by replacing article 4 of the articles of incorporation by the following text:

" **Art. 4.** The purpose of the company is the holding of participations, in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The company shall not directly carry out any industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public.

The company may, however, participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprise in Luxembourg or abroad and may render such enterprises every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

The company may borrow in any form and may issue bonds and debentures.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes."

2.- Modification of the name of the company into CYCLE OPERATION S.A. and subsequent amendment of article 1 of the articles of incorporation.

3.- Amendment of articles 5 and 18 of the articles of incorporation.

After deliberation, the following resolutions were taken by unanimous vote.

First resolution

The meeting decides to abandon the fiscal regime of a family asset management company (société de gestion de patrimoine familial) and to adopt the statute of a soparfi-company by replacing article 4 of the articles of incorporation by the following text:

" **Art. 4.** The purpose of the company is the holding of participations, in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The company shall not directly carry out any industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public.

The company may, however, participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprise in Luxembourg or abroad and may render such enterprises every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

The company may borrow in any form and may issue bonds and debentures.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes."

Second resolution

The meeting decides to modify the name of the company into CYCLE OPERATION S.A. and subsequently amends article 1 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 1.** There exists a public limited company (société anonyme) ("the Company") governed by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present Articles of Incorporation.

The Company exists under the denomination of "CYCLE OPERATION S.A.."

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions the meeting decides to amend articles 5 and 18 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 5.** The corporate capital is set at thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) represented by three thousand and one hundred (3,100) shares with a par value of ten euro (10.- EUR) each.

The capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the same quorum as for an amendment of the articles of incorporation.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law of 10 August 1915, purchase its own shares."

" **Art. 18.** As regards the matters which are not specified in the present articles, the parties refer and submit to the provisions of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended."

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at about one thousand euros.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du procès-verbal:

L'an deux mille huit, le six août.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme sous forme de société de gestion de patrimoine familial CYCLE OPERATION SPF S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 137.543, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 mars 2008, publié au Mémorial C numéro 1054 du 29 avril 2008.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Claire SABBATUCCI, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Karyne REGNIER, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Catherine BORTOLOTTI, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Abandon du régime Fiscal d'une société holding et adoption du statut d'une société de participations financières en remplaçant l'article 4 des statuts par le texte suivant:

" **Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou toutes autres manières.

La société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet."

2.- Changement de la dénomination de la société en CYCLE OPERATION S.A. et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

3.- Modification des articles 5 et 18 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'abandonner le régime fiscal d'une société de gestion de patrimoine familial et d'adopter le statut d'une société de participations financières (soparfi) en remplaçant l'article 4 des statuts par le texte suivant:

" **Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou toutes autres manières.

La société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet."

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en CYCLE OPERATION S.A. et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des statuts comme suit:

" **Art. 1^{er}.** Il existe société anonyme (la "Société") régie par la loi du 10 août 1915 concernant les Sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

La Société existe sous la dénomination de CYCLE OPERATION S.A.."

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent l'assemblée décide de modifier les articles 5 et 18 des statuts comme suit:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur au choix des actionnaires.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, racheter ses propres actions."

" **Art. 18.** La loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: SABBATUCCI - REGNIER - BORTOLOTTO - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 août 2008 Relation GRE/2008/3402. — Reçu Douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 août 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008107924/231/181.

(080124881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

Ignis et Glaciers S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1645 Luxembourg, 28, Montée du Grund.

R.C.S. Luxembourg B 115.078.

L'an deux mille huit, le trente juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg);

ONT COMPARU:

- 1) Monsieur Frédéric ERNST, gérant, né à Luxembourg, le 20 avril 1980, demeurant à L-1328 Luxembourg, 38, rue Charlemagne.
- 2) Monsieur Victor DA SILVA GONCALVES, barman, né à Dudelange, le 14 juin 1973, demeurant à L-7542 Mersch, 15, rue Langheck.
- 3) Monsieur Philippe HOFFMANN, employé privé, né à Luxembourg, le 3 octobre 1986, demeurant à L-2128 Luxembourg, 76, rue Marie-Adélaïde.

Lesquels comparant ont requis le notaire instrumentaire d'acter que les comparants sub 1) et 2) sont les associés actuels de la société à responsabilité limitée "IGNIS ET GLACIES S.à.r.l.", établie et ayant son siège social à L-1645 Luxembourg, 28, Montée de Grund, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 115.078, (ci-après la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 2 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1152 du 14 juin 2006,

et que les comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

Monsieur Victor DA SILVA GONCALVES, préqualifié, cède par les présentes ses vingt-cinq (25) parts sociales qu'il détient dans la Société à Monsieur Philippe HOFFMANN, préqualifié, qui accepte, au prix de deux cent cinquante euros (250,- EUR), laquelle somme le cédant reconnaît avoir reçue présentement du cessionnaire, ce dont il consent bonne et valable quittance, titre et décharge.

Cette cession de parts est approuvée conformément à l'article 8 des statuts et Monsieur Frédéric ERNST, préqualifié, en sa qualité de gérant, la considère comme dûment signifiée à la Société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le cessionnaire susdit est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de ce jour.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinquante-cinq mille euros (55.000,- EUR), représenté par cinq cent cinquante (550) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, détenues comme suit:

	Parts sociales
1) Monsieur Frédéric ERNST, gérant, demeurant à L-1328 Luxembourg, 38, rue Charlemagne, cinq cent vingt-cinq parts sociales,	525
2) Monsieur Philippe HOFFMANN, employé privé, demeurant à L-2128 Luxembourg, 76, rue Marie-Adélaïde, vingt-cinq parts sociales,	25
Total: cinq cent cinquante parts sociales,	550

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales."

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social afin de donner à l'article 2 des statuts la teneur suivante:

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec petite restauration.

En outre, la société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins que celle-ci ne soit pas spécialement réglementée.

La société a pour objet l'exploitation d'un dépôt de boissons alcoolisées ou non alcoolisées, avec l'achat et la vente des articles de la branche.

D'une façon générale, elle pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation."

Quatrième résolution

L'assemblée décide de supprimer les mots "à l'exception du premier exercice qui commence le jour de la constitution et finira le trente et un décembre deux mille six" de l'article 14 des statuts.

Frais

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à charge de la Société, et les associés s'y engagent personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: ERNST - DA SILVA GONCALVES - HOFFMANN - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 août 2008, Relation GRE/2008/3293. — Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 août 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008107923/231/74.

(080124747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

Waters Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 93.818.

In the year two thousand and eight. On the twenty-fifth of July.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg),

IS APPEARED:

The company MM EUROPEAN HOLDINGS LLP, having its registered office at 1250 Atlas Park Simonsway, Manchester M22 5PP (United Kingdom), registered under number OC 304702 with the Trade Register of the United Kingdom, represented by Mrs Valérie BERNS, private employee, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing party, through its attorney, declared and requested the notary to act:

That the appearing party is the sole present partner of the private limited company (société à responsabilité limitée) "WATERS LUXEMBOURG S.à r.l.", having its registered office in L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall, R.C.S. Luxembourg section B and number 93818, incorporated by deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on May 23, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 677 dated June 27, 2003, and whose articles of association have been amended by deed of the same notary on June 3, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 775 dated July 24, 2003,

and that the appearing party has taken the following resolutions:

First resolution

The registered office is transferred from L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall, to L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, and article five of the articles of association is amended and will have henceforth the following wording:

"The registered office of the company is established in the city of Luxembourg.

The address of the registered office may be transferred within the city by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The registered office may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for the amendments of the articles of association.

If extraordinary events of a political or economic nature which might jeopardize the normal activity at the registered office or the easy communication of this registered office with foreign countries occur or are imminent, the registered office may be transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision will have no effect on the company's nationality. The declaration of the transfer of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under the given circumstances."

Second resolution

The number of managers is increased from three to four.

Third resolution

The resignation as manager of category B of the public limited company MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. is accepted and full and entire discharge is given to the latter for the performance of its mandate.

Fourth resolution

Mr. Gérard BIRCHEN, company director, born in Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), on December 13, 1961, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, is appointed as B manager for an unlimited period.

Fifth resolution

Mr. Sinan SAR, company director, born in Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), on June 5, 1980, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, is appointed as B manager for an unlimited period.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately eight hundred and twenty-five Euro.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney, known to the notary by her surname, Christian name, civil status and residence, the attorney signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg),

A COMPARU:

La société MM EUROPEAN HOLDINGS LLP ayant son siège social à 1250 Atlas Park Simonsway, Manchester M22 5PP (Royaume-Uni), inscrite sous le numéro OC 304702 auprès du Registre de Commerce du Royaume-Uni,

représentée par Madame Valérie BERNS, employée privée, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit: |

Que la comparante est la seule et unique associée actuelle de la société à responsabilité limitée "WATERS LUXEMBOURG S.à.r.l.", ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall, R.C.S. Luxembourg section B numéro 93818, constituée par acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 23 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 677 du 27 juin 2003, et dont les statuts ont été modifiés par le même notaire en date du 3 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 775 du 24 juillet 2003,

et que la comparante a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le siège social est transféré de L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et l'article cinq des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

"Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la ville par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

Dans le cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiraient ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données."

Deuxième résolution

Le nombre des gérants est augmenté de trois à quatre.

Troisième résolution

La démission de la société anonyme MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. comme gérant B est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Quatrième résolution

Monsieur Gérard BIRCHEN, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, est nommé comme gérant B pour une durée indéterminée.

Cinquième résolution

Monsieur Sinan SAR, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, est nommé comme gérant B pour une durée indéterminée.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société en raison des présentes sont évalués à la somme de huit cent vingt-cinq euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: BERNS - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 4 août 2008, Relation GRE/2008/3253. — Douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 août 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008107918/231/128.

(080124514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

K-Dow Petrochemicals Global Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 140.574.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 août 2008.

Pour copie conforme

Pour la société
Pour Maître Jean SECKLER
Notaire
Par délégation Monique GOERES

Référence de publication: 2008107950/231/15.

(080124360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

K-Dow Petrochemicals Europe Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 140.573.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 août 2008.

Pour copie conforme
Pour la société
Pour Maître Jean SECKLER
Notaire
Par délégation Monique GOERES

Référence de publication: 2008107949/231/15.

(080124371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

Capita Selecta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 108.851.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008107955/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07386. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

EPI Oakwood GP 5 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 124.653.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008107968/6902/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07883. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

Fortinvestlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 79.370.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 août 2008.

Pour copie conforme
Pour la société

Pour Maître Jean SECKLER

Notaire

Par délégation Monique GOERES

Référence de publication: 2008107956/231/15.

(080124293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

K-Dow Petrochemicals Americas Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 140.576.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 août 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître Jean SECKLER

Notaire

Par délégation Monique GOERES

Référence de publication: 2008107947/231/15.

(080124380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

EPI Oakwood LP 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 124.666.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008107975/6902/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07876. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080123999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

Schenker Luxembourg GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, Zone Industrielle Am Bann.

R.C.S. Luxembourg B 32.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06.08.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008107981/1026/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07396. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

**Viva Gestions Hôtelières S.A., Société Anonyme,
(anc. Sweet World S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 74.602.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 août 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2008107944/231/15.

(080124436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

Little Bridge S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.381.

Le bilan au 30.06.08 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008107991/1494/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08540. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

Filtilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 41.246.

Le bilan et annexes au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25-07-08.

Signature.

Référence de publication: 2008107997/788/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08374. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080124194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

Addwis s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8147 Bridel, 5, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 133.949.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 août 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître Jean SECKLER

Notaire

Par délégation Monique GOERES

Référence de publication: 2008107911/231/15.

(080124765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2008.

Riverside Studio, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 67.802.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/08/2008.

Pour Riverside Studio S.à r.l.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008108230/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT07218. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Immobilière Feidt & Thill S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 1, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 85.761.

Les documents de clôture de l'année 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILIERE FEIDT & THILL S.A.

Arend & Partners S.à r.l., Mersch

Signature

Référence de publication: 2008108252/568/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08381. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Glacier Re Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 283.936.128,00.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 104.275.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 juillet 2008

Il résulte des décisions de l'assemblée générale extraordinaire que:

- la démission de Monsieur Christian BILLON, employé privé, né le 23 décembre 1951 à Paris, France, avec adresse professionnelle au 16, rue d'Orange, L-2667 Luxembourg, de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 17 juillet 2008 est acceptée;

- Monsieur Luca GALLINELLI, employé privé, né le 6 mai 1964 à Firenze, Italie, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, a été nommé en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société pour une période illimitée avec effet au 17 juillet 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2008.

Pour Glacier Re Holdings S. à r. l.

SGG Corporate Services S.A.

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2008108269/1005/24.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS11082. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Longueville S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 87.200.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/08/2008.

Pour Longueville S.A.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008108229/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT07224. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Real Estate Opportunity Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 132.922.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/08/2008.

Pour Real Estate Opportunity Holding S.à r.l.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008108231/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT07215. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Luxalloys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5868 Alzingen, 10B, rue Jean Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 51.275.

Extraits des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à L-5868 Alzingen, 10b, rue Jean Steichen en date du 17 juillet 2008

Il résulte du procès-verbal que les mandats des administrateurs actuellement en fonctions, Guy KONSBRUCK, Jeannot MASSARD et Bruno BOGHUN sont confirmés.

Leurs mandats prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Il résulte du procès-verbal qu'un administrateur supplémentaire a été nommé en la personne de Einar OXNEVAD HAGEN, né le 23 avril 1949 à Harstad (Norvège), demeurant à 7040 Trondheim, Olav Engelbr. Alle 15, Norvège.

Le mandat de tous les administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Il résulte encore du procès-verbal que Monsieur Bruno BOGUHN a été nommé président du conseil d'administration et Monsieur Jeannot MASSARD a été nommé administrateur-délégué.

Les mandats du président du conseil d'administration et de l'administrateur-délégué prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Luxembourg, le 21 août 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008108277/819/24.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05805. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Hagal Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 129.743.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/08/2008.

Pour Hagal Capital S.A.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008108216/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT07265. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Luxembourg Trading Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 130.591.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/08/2008.

Pour Luxembourg Trading Finance S.à r.l.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008108215/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT07267. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Salhouse Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.145.

Il résulte des résolutions des actionnaires, en date du 22 juillet 2008, de la société SALHOUSE HOLDING S.à r.l, que les actionnaires ont pris les décisions suivantes

1. Suite à la cession de parts intervenue en date du 22 juillet 2008 entre Stamford Holding S.à r.l et SHERINGHAM HOLDING S.à r.l, les 1.250.000 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- SHERINGHAM HOLDING S.à r.l, domicilié 46A, avenue J.F.Kennedy L-1855 Luxembourg, immatriculé B138350 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, ne détient plus de part de la Société.

- Stamford Holding S.à r.l. domicilié au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg immatriculé B140545 auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg détient 1.250.000 parts sociales de valeur nominale EUR 0,01 chacune

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SALHOUSE HOLDING S.à r.l

Manacor (Luxembourg) SA

Gérant A

Signatures

Référence de publication: 2008108360/683/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT08895. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Dega S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 73.456.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 4 juillet 2008

Monsieur DIEDERICH Georges et Monsieur REGGIORI Robert sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Monsieur DE BERNARDI Alexis, licencié en sciences économiques, né le 13.02.1975 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société en remplacement de Madame RIES-BONANI Marie-Fiore, administrateur sortant. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Monsieur HEITZ Jean-Marc, comptable, né le 28.09.1958 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société en remplacement de Monsieur SCHAUS Adrien, commissaire sortant. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

DEGA S.A.

Robert REGGIORI / Georges DIEDERICH

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008108346/545/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09488. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

D.J. Advisory Services s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 57.139.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 3 septembre 2007

L'assemblée générale accepte la démission de M. Jean-Daniel DEJONGE.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer Mme Irina Stoliarova, née le 22/05/1976 à Togliatti (Russie), demeurant 33/19, apt 27, Prechistenka, Moscou comme gérante avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008108337/734/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02124. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Ocean Stream Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 111.738.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/08/2008.

Pour Ocean Stream Holdings S.A.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008108240/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05671. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Reckitt Benckiser N.V. Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 137.315.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées à Amsterdam le 5 août 2008 que suite à la démission de Madame Sharon March de sa fonction de gérante de la succursale, Madame Paula Fleming, née le 7 mars 1969 à Cork (Irlande), demeurant professionnellement 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, a été nommée gérante de la succursale en remplacement de Madame Sharon March.

104489

Luxembourg, le 11 août 2008.

Pour la succursale

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008108285/304/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08174. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Belavista Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.894.

Il résulte de la décision de l'Associé Unique prise au siège social de la Société en date du 7 août 2008 que M. David Goddard, ayant pour adresse privée le 29 Beechwood Park, Dublin 6, Irlande, né le 12 avril 1972 à Dublin, a été destitué de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société en date du 7 août 2008 et nommé gérant de catégorie A de la Société en cette même date.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) SA

Gérant A

Signatures

Référence de publication: 2008108362/683/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT08923. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

LL IDDF II Holding Company Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.120,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 82.084.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 30 juin 2008

Il résulte des dites résolutions que:

- le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. en qualité de Commissaire aux Comptes est reconduit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008108351/751/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08613. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

LL IDDF I Holding Company S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.120,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 80.858.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 30 juin 2008

Il résulte des dites résolutions que:

- le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. en qualité de Commissaire aux Comptes est reconduit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008108350/751/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08623. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

LL IDDF VI Holding Company, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.120,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 87.328.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique du 30 juin 2008

Il résulte des dites résolutions que:

- le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. en qualité de Commissaire aux Comptes est reconduit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008108349/751/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08610. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

LL IDDF V Holding Company, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.120,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 85.751.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique du 30 juin 2008

Il résulte des dites résolutions que:

- le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. en qualité de Commissaire aux Comptes est reconduit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008108348/751/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08611. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Quinlan Private Ukmerges Client Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 135.514.

—
Les comptes annuels pour la période du 20 décembre 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108376/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09888. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Quinlan Private Residential II Client Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 131.662.

Les comptes annuels pour la période du 10 août 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108377/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09890. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Quinlan Private CE Commercial Client Holdings #2 Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 132.436.

Les comptes annuels pour la période du 18 septembre 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108378/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09907. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Top Meter Holding Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.996.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108373/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09925. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Quinlan Private Atrium Client Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 129.882.

Les comptes annuels pour la période du 4 juillet 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108381/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09894. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Quinlan Private Ukmerges Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 73.450,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 135.510.

Les comptes annuels pour la période du 20 décembre 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108382/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09914. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Azelis Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 122.714.

Dépôt des comptes consolidés pour la période du 6 décembre 2006 au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Azelis Holding S.A.

Christophe Gammal / Daphné Ribot

Référence de publication: 2008108383/6762/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09023. - Reçu 146,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

MG Transports S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4984 Sanem, P.A.E. Gadderscheier.

R.C.S. Luxembourg B 108.192.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/08/08.

Signature.

Référence de publication: 2008108385/7185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10417. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Huntington European Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 123.575.

Les comptes annuels pour la période du 8 décembre 2006 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108380/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09913. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Quinlan Private Senator Client Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 25.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 129.888.

Les comptes annuels pour la période du 4 juillet 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108379/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09892. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Golden 8 Media Group SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3327 Crauthem, 8, Z.I. Am Bruch.

R.C.S. Luxembourg B 109.207.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008108384/1488/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09975. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Macquarie Infrastructure (Toll Route) S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 86.740.

Les comptes annuels au 30 juin 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108542/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08717. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Carolis International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 117.192.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108545/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08709. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

St Helen's Place Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 121.758.

Les comptes annuels pour la période du 1^{er} février 2007 au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108539/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08724. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Boucherie Charcuterie Kappler Steve S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1534 Luxembourg, 2, rue de la Forêt.

R.C.S. Luxembourg B 94.609.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour BOUCHERIE CHARCUTERIE KAPPLER STEVE SARL

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2008108533/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT08055. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Bauer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5330 Moutfort, 91, rue de Remich.

R.C.S. Luxembourg B 63.859.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour BAUER SARL

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2008108534/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT08054. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Criolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5693 Elvange, 9, Waertzgaertchen.

R.C.S. Luxembourg B 52.523.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

*Pour CRIOLUX SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures*

Référence de publication: 2008108532/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT08056. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Electricité Stefan Sipos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 104, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 105.732.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

*Pour ELECTRICITE STEFAN SIPOS SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures*

Référence de publication: 2008108531/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT08057. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Gilbert Heuertz Entreprise de Peinture et de Décors Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3786 Tetange, 10, rue Pierre Schiltz.

R.C.S. Luxembourg B 80.542.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

*Pour GILBERT HEUERTZ ENTREPRISE DE PEINTURE ET DE DECORS SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures*

Référence de publication: 2008108530/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT08058. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Amana I, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 83.145.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/08/08.

Signatures.

Référence de publication: 2008108548/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09404. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Skype Luxembourg Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 111.886.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108553/1092/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08704. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Jacob Frères s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7653 Heffingen, 60, Um Beil.

R.C.S. Luxembourg B 13.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour JACOB FRERES SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2008108528/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT08060. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Jacob & Weis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7653 Heffingen, 60, Um Béil.

R.C.S. Luxembourg B 123.918.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour JACOB & WEIS SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2008108527/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT08061. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

La Lanterne, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 18.002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour LA LANTERNE SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2008108526/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT08062. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.
